

## Service juridique

Vous êtes confrontés à un problème et ne savez pas quelle solution juridique lui apporter ou si celle envisagée est conforme au droit ?



Le Service juridique est à disposition des membres de la CVCI pour :

- analyser le problème et y répondre dans la mesure de ses compétences
- orienter vers les services de spécialistes compétents
- renseigner sur les règles en vigueur.

Nos principales prestations :

- Renseignements juridiques
- Fiches juridiques "Le droit et l'entreprise"
- Modèles de contrats de travail
- Echos des Tribunaux
- Cours de droit du travail, séminaires
- Procédés commerciaux douteux
- Arbitrage et médiation
- Formations

Pour nous contacter :

- une ligne directe : 021 613 35 31
- une adresse électronique directe : [droit\(at\)cvci.ch](mailto:droit(at)cvci.ch)